

Une nouveauté importante dans la procédure du circuit des conventions de stage :

En bas du bâtiment H/Carlone, les conventions remplies par les étudiants et les entreprises (à l'exception des municipalités), attendent les enseignants à l'accueil pour la signature.

Les enseignants passent les premiers jours de la semaine, en se déléguant réciproquement les signatures, ils signent la pile qui se présente, et les laissons sur place.

Chaque jeudi, les conventions sont présentées au doyen, et ensuite elles attendent les étudiants intéressés, également à l'Accueil.

Pas de signatures dans les couloirs, pas de dépôts dans nos boîtes à lettres, n'importe quels enseignants, responsable de stage (Mr SOBIESZCANSKI, Mme WECK, Mme PARRINI, Mme PAGGI, Mme DE BARY) peuvent signer les conventions de stages (sauf le souhait contraire des intéressés).